

-----  
Délibération du Comité Syndical n° 2017/02/17-01

-----  
Séance du 17 FÉVRIER 2017

-----  
Objet : **PROJET DE PLAN DE FORMATION 2017**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	45
	de pouvoir(s) :	4
	de membres votants :	49
	votes pour :	49
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux-mille-dix-sept, le 17 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 4 janvier 2017, se sont réunis dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département (Conseil Départemental de la Seine-Maritime), sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Benoît DESCHAMPS, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Mme Anne PIMONT, Pierre SORIN, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Gérard GROMARD, Rémy TERNISIEN, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Noël LEVILLAIN, Jean-Pierre PETIT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Michel LOISEL, Joël SALAÜN, Mme Carmen BLEAUDY, Mme Isabelle RENOUF, Gilles AMAT, David SABLIN, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, Daniel BARBIER, Patrick GUERARD, Hugues OGDEN, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEBVRE, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Gérard LESUEUR, Michel LEJEUNE, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Roger LEGER et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Daniel COLLARD a donné pouvoir à M. Xavier VANDENBULCKE,  
M. Lionel DEHON a donné pouvoir à M. Hervé LEPILEUR,  
M. Guy FONTANIÉ a donné pouvoir à M. Benoît DESCHAMPS,  
M. Christian POISSANT a donné pouvoir à M. Yves LOISEL.

Assistaient également à la séance :

- M. Bruno NADJAR, ERDF,
- M. Emmanuel SCHILLEWAERT, GRDF,
- M. Eric DESPREUX, Orange,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

**Délibération du Comité Syndical n° 2017/02/17-01 :**

**OBJET : PROJET DE PLAN DE FORMATION 2017**

VU :

- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale ;
- la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDÉRANT :

- que le plan de formation pluriannuel 2017-2018 du SDE76 est établi à partir :
  - de l'adaptation nécessaire du SDE à la réforme territoriale, loi NOTRE,
  - de l'adaptation du SDE aux évolutions attendues dans la loi de transition énergétique pour une croissance verte (TECV),
  - de l'adaptation du SDE aux nouvelles contraintes que l'Etat nous impose (évolution des règles budgétaires, transfert entre collectivités suite aux fusions et communes nouvelles, etc.),
  - des besoins de formations recensés dans les comptes-rendus d'entretien professionnel.
- que le recensement suivant des besoins et attentes est dressé :

<b>priorité</b>	<b>type de formation</b>	<b>nbre d'agent(s) concerné(s)</b>	<b>jour(s) de formation</b>	<b>nbre de stage(s)</b>
P1 hors DIF	formation statutaire obligatoire	0	0	0
	formation obligatoire liée à l'hygiène et à la sécurité	12	24	2
	formation de perfectionnement demandée par le SDE76	15	66	25
P2 DIF	perfectionnement à l'initiative de l'agent	16	58	29
	préparation aux concours	7	70	7
	<b>sous-total</b>	<b>50</b>	<b>218</b>	<b>63</b>
P3 DIF	formation personnelle	2	16	7

- que les dépenses sont évaluées à 20 000 € en deux ans  
Coût : 6 000 € (formations payantes) + cotisation CNFPT (7 000 €/an x 2 ans).

**PROPOSITION :**

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'approuver le plan de formation pluriannuel 2017-2018 des agents du SDE76,
- d'autoriser l'inscription au budget 2017 du SDE76 des crédits nécessaires à la mise en place du plan de formation 2017, limité à 130 jours environ,
- d'autoriser le président à signer les conventions de formation à intervenir,

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- ADOPTE la proposition de plan de formation 2017-2018 du SDE76,
- AUTORISE l'inscription au budget 2017 de la somme de 13 000 € nécessaire à l'exécution de 130 jours de formation et au règlement de la cotisation au CNFPT,
- AUTORISE le président à signer les conventions de formation à intervenir y compris avec les organismes payants, dans la limite de l'inscription budgétaire 2017.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

  
Patrick CHAUVET.

